



Désaccord entre associé et abandon de poste

Par **daurca**, le **28/12/2012** à **15:45**

Bonjour,

Je suis associée à 50/50 dans un bar restaurant. Je m'occupe seul de la cuisine et mon associé du bar. Le problème c'est que je soupçonne mon associé de prendre dans la caisse sans pouvoir le prouver. De plus la plupart du temps mon associé ne fait pas son travail, il arrive tard le matin et il manque souvent des alcools au bar. Je m'occupe de la cuisine de la fabrication au lancement des plats. Je m'occupe également des courses, des papiers et de la comptabilité il m'arrive aussi de tenir le bar le soir car mon associé me prévient au dernier moment qu'il doit partir car il a une soirée de prévue. Et pour couronner le tout ça fait six mois que je n'arrive pas à me sortir de salaire je suis obligé de travailler le soir après mon service, afin de subvenir aux besoins de mes enfants et de moi-même. Mon associé est célibataire et n'a plus d'enfants à charge de plus il vit au dessus du restaurant, il n'a donc aucun loyer, edf, assurance ni nourriture à payer. Je suis au bout du rouleau... Nous avons mis le fond en vente depuis 6 mois...sans résultat. S'il vous plaît aider moi...je voudrais laisser mon associé se débrouiller seul mais j'ai peur des conséquences qui pourraient en découler. Dites moi ce que je risque si j'abandonne mon poste en cuisine. Merci pour toute l'aide que vous pourriez m'apporter.